Le magazine des clients de la Suva, n° 4 // décembre 2009

benefit









Pour un avenir sans stress: en forme pour la crise

Chères lectrices, chers lecteurs,

Plus d'un quart des ménages suisses ressentent les effets de la crise économique. C'est ce qu'a révélé une enquête réalisée auprès d'un millier de personnes interrogées au début de l'automne par l'institut de sondage d'opinion Demoscope. La crise mondiale nous submerge depuis un an d'inquiétantes annonces de faillites, de chômage partiel et autres licenciements.

Dans cette édition du magazine des clients «benefit», la parole est donnée à un entrepreneur qui, pour la première fois en 32 ans, a été contraint de licencier. Un chômeur décrit sa nouvelle situation et la manière dont il gère cette passe difficile. Pour ceux qui ont pu rester, la peur de perdre leur emploi à leur tour et la suppression de personnel toujours présente dans les esprits ne font qu'ajouter à la pression et au stress existants. Le psychologue du travail Urs Näpflin explique les signaux d'alarme auxquels les supérieurs doivent être attentifs en cas de restructuration et comment employeurs et travailleurs peuvent lutter contre le stress, l'un des troubles de la santé les plus répandus dans le monde du travail, indépendamment de la crise.

Il est essentiel que durant cette période des plus moroses les entreprises ne soient pas davantage pénalisées par des primes d'assurance élevées. Ainsi, celles de la Suva demeureront stables en 2010. Quiconque s'engage de manière active pour une prévention durable des accidents bénéficiera de primes réduites. C'est le cas de l'entreprise Baltensperger AG, qui investit depuis bon nombre d'années dans le domaine de la prévention et enregistre de moins en moins d'accidents. Un engagement gagnant.

Je vous souhaite une intéressante lecture et une bonne continuation!

Gabriela Hübscher

01 // Regard sur l'avenir: peur et stress en période de crise.



Coûts maîtrisés: à la différence des caisses-maladie, les assureursaccidents sont tenus de considérer un accident dans son ensemble et peuvent exercer une influence active sur le traitement médical. Grâce à cette démarche, les primes resteront stables en 2010.



Sauver des vies: le secteur forestier a enregistré près de 280 accidents pour 1000 salariés à plein temps en 2008. La Suva souhaite prévenir les accidents graves ou mortels grâce à des contrôles supplémentaires, une sensibilisation ciblée et une meilleure formation.



Des risques encore inconnus: Hans-Henning Homann sait que l'infiniment petit peut avoir de grands effets. Le spécialiste en nanotechnologie manipule des particules invisibles à l'œil nu. Les risques liés à cette nouvelle technologie demeurent toutefois encore peu connus.

03 Editorial // Sommaire

04 Reportage

Crise économique et santé

10 Focus

Augmentations de primes sans fin? D'autres solutions sont possibles

12 Actualités

Aborder l'avenir avec confiance

- 13 Une nouvelle campagne pour sauver des vies
- 14 Il vaut la peine d'avancer les indemnités journalières Assurance militaire: baisse des coûts Test pour passionnés de glisse swissdec simplifie votre comptabilité salariale
- Directive «machines»: ce qu'il faut savoir! Distinction internationale pour un expert de la Suva La Suva participe au salon «Swissbau 2010»
- 16 Tirer des leçons des accidents: un ouvrier forestier écrasé par un tronc d'arbre

17 Concours

18 Bravo // A propos...

20 Portrait

22 Service

24 A suivre...

Crise économique et santé

Texte: Gabriela Hübscher // Photos: Christian Schnur

Max Schneider a été contraint, pour la première fois en 32 ans, de licencier du personnel pour des raisons économiques. Un chômeur explique pourquoi son licenciement était la solution la plus «socialement supportable». La crise économique génère du stress, des craintes face à l'avenir et un risque accru d'accidents: que pouvons-nous faire pour y remédier?



Longtemps avant de devoir licencier, Max Schneider avait remarqué que ses collaborateurs étaient inquiets et nerveux. «Ils demandaient régulièrement à la direction s'il y avait suffisamment de travail», explique-t-il. Max Schneider et son frère dirigent la société Schneider Stahlbau AG de Jona, qui employait encore 50 personnes en début d'année. Dès décembre 2008, les commandes se sont faites rares et, début 2009, les employés ont commencé à prendre vacances et heures supplémentaires. Max Schneider s'est fait violence jusqu'au mois de mai, mais il a quand même dû licencier quatre salariés, dont les trois derniers arrivés. «Après 32 ans à la tête de cette entreprise, c'était la première fois que je licenciais pour des raisons économiques». Avec un autre départ «naturel», les effectifs de Schneider Stahlbau AG ont été réduits de 10 % au total

Craintes face à l'avenir

Suite à la crise économique et financière mondiale, de nombreuses entreprises suisses se sont retrouvées en difficulté et ont dû procéder à des suppressions massives de postes. Au vu des chiffres publiés dans les médias, les employés ont un mauvais pressentiment et se posent tous les mêmes questions: «Remarquez-vous quelque chose? Y a-t-il des licenciements chez vous? Qu'en est-il du chômage partiel?» Beaucoup craignent que la crise touche leur propre vie ou mette en danger leur emploi et ils ont peur de ce que l'avenir leur réserve.

Max Schneider connaît personnellement ses collaborateurs et même leur famille. C'est pourquoi il est convaincu que les petites entreprises arrivent mieux à gérer ces craintes. «Nous n'avons pas une culture de management comme dans les grandes entreprises. Nous sommes ouverts et sincères les uns envers les autres». Au lieu de recourir au chômage partiel comme d'autres, son entreprise, renonçant à un recouvrement complet de ses frais, a revu à la baisse le calcul de ses prix. «Nous espérons ainsi atteindre une charge de travail maximale», explique Max Schneider. De juillet à septembre, les collaborateurs ont même fait des heures supplémentaires. En ce moment, le carnet de commandes est bien rempli. «Bien que la prochaine période creuse ne manquera pas de venir, le rôle d'un chef est de transmettre optimisme et confiance».

Blessure d'amour-propre

Severin Duby (nom modifié par la rédaction) se définit comme une personne optimiste. Cet homme de 29 ans travaillait au service extérieur d'une société internationale et a été licencié en juin 2009. «On nous a dit que deux centres de profit autonomes allaient être réunis au sein de l'entreprise. Comme il ne s'est rien passé par la suite, je ne pensais pas qu'il y aurait encore des licenciements». Une semaine plus tard, Severin Duby est convoqué dans le bureau de son chef et licencié en même temps que d'autres employés. «J'étais choqué, mais aussi blessé dans mon amour-propre». D'un autre côté, Severin Duby reconnaît qu'en le licenciant, son chef avait probablement trouvé la solution la plus «socialement supportable». «J'étais le dernier arrivé et sans famille à charge».

Severin Duby a essayé de voir sa situation comme une chance à saisir pour trouver un emploi encore plus satisfaisant que le précédent. «Bien sûr, un licenciement est une étape difficile de la vie, mais il faut regarder la réalité en face et rien ne sert de ne voir que le côté négatif des choses». Naturellement, cela lui a coûté de se rendre à l'office du travail de sa commune. «En même temps, j'étais reconnaissant d'être si bien couvert en Suisse». Aujourd'hui, après 37 lettres de candidature et 12 entretiens d'embauche, Severin Duby a trouvé un nouvel emploi comme product manager.

Chômage partiel et projets d'intérêt général

A fin octobre, plus de 160 000 personnes étaient inscrites au chômage en Suisse, ce qui correspond à un taux de chômage de 4,0 %, soit une augmentation de 57,4 % par rapport au mois correspondant de l'année précédente. Selon les dernières informations du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), les réductions de l'horaire de travail (chômage partiel) décomptées en août ont touché près de 47 000 personnes (+14,1 % par rapport au mois précédent) et 3118 entreprises (+14,0 %). Le SECO enregistre toutefois d'ores et déjà une nouvelle augmentation du chômage partiel pour les mois à venir.

La société Komax a mis ces heures de travail perdues au service d'un projet exceptionnel: le groupe Komax, dont le siège est à Dierikon (LU), réalise env. 40 % de son chiffre d'affaires auprès du secteur automobile qui a ressenti les effets de la récession mondiale dès fin 2008. Dans ce secteur, Komax a supprimé 10 % de ses postes avant de recourir au chômage partiel à partir de janvier 2009. Plus de 50 % des 650 employés en Suisse sont concernés, tous travaillant dans la production et la logistique. 20 des 150 employés touchés du site de Dierikon se sont engagés cet été en faveur de cinq projets d'intérêt général: remplacement d'un chauffeur malade, construction de chemins ou déblaiement de cours d'eau. «Nous devons

⁰¹ // Sous pression: la peur du licenciement engendre davantage de stress en période de crise.

cette idée à notre responsable de la production, Viktor

Tobler, qui a senti l'inquiétude des collaborateurs après
l'introduction du chômage partiel», explique Dominik
Slappnig, porte-parole du groupe Komax. L'engagement
volontaire de ces collaborateurs a été récompensé: le
chômage partiel a été levé et ils ont de nouveau été embauchés à 100 % chez Komax. «L'objectif était de faire

«Bien sûr, de nombreux employés de Komax sont toujours préoccupés par l'évolution économique. Cela se sent, car d'autres licenciements ne sont pas exclus», précise D. Slappnig. Le groupe Komax les tient informés régulièrement au cours de tables rondes et dans le journal des collaborateurs. Les employés se sont montrés loyaux, «ils ont profité du succès de l'entreprise et prennent désormais part à la crise».

profiter aussi les communes de la situation difficile. En outre, ces projets ont motivé nos collaborateurs». La direction ayant dressé un bilan positif en août, d'autres

Structurer le quotidien malgré le chômage

projets ont été lancés en automne.

Urs Näpflin, psychologue du travail à la Suva: «En temps de crise, il est important de bien communiquer sur la situation. Lorsqu'une entreprise comme le groupe Komax a la possibilité et les moyens financiers de sortir ses collaborateurs du chômage partiel grâce à des projets d'intérêt général, c'est sûrement très positif. Cela montre aux employés que leur entreprise s'engage en leur faveur en leur proposant des activités intéressantes. Tous les chômeurs partiels ne savent pas gérer le temps libre supplémentaire». Urs Näpflin recommande aux chômeurs partiels auxquels leur entreprise ne propose pas de telles activités de structurer leur quotidien en participant à une formation, à des travaux d'intérêt général ou en se vouant plus intensivement à leur hobby.

Risque accru d'accidents après les licenciements

Si l'incertitude au poste de travail croît, la peur, la pression et le stress augmentent aussi. Urs Näpflin: «En général, des suppressions de poste s'accompagnent d'une réorganisation et d'une nouvelle répartition des responsabilités, avec pour conséquences éventuelles des négligences au niveau de la sécurité impliquant un risque accru d'accidents». De telles optimisations et réductions des coûts au sein d'une entreprise signifient souvent que la charge de travail est répartie entre un nombre réduit de personnes. La pression devient ainsi de plus en plus grande bien que la charge totale ait diminué. «Il est important que les supérieurs soient conscients de ce mécanisme pour réduire les risques d'accidents».

Mais le stress constitue l'un des principaux problèmes de santé au travail, même sans crise économique.

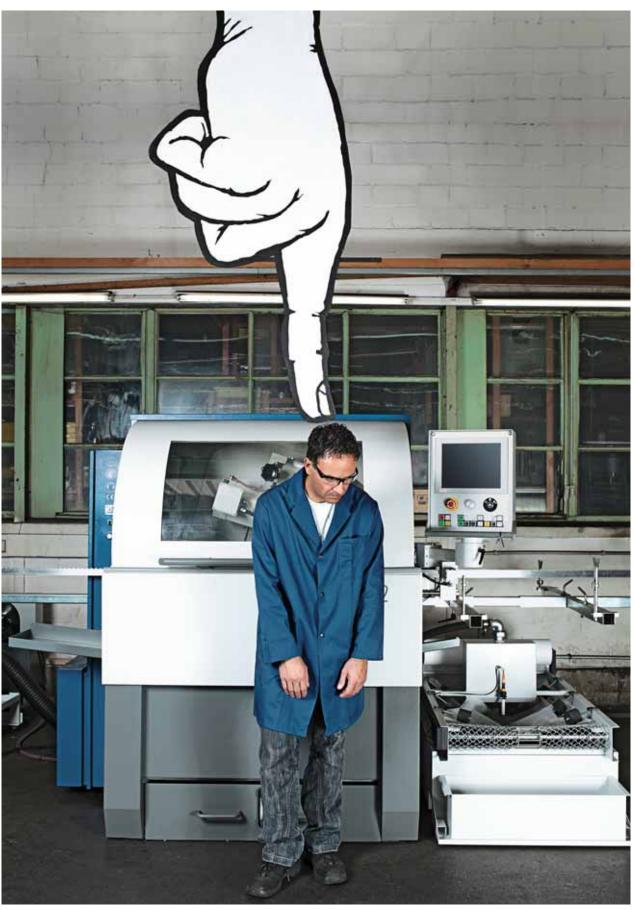
«Les conséquences sociales et matérielles, souvent sousestimées, sont considérables», explique Urs Näpflin. Le stress intense constitue un danger pour la santé de chacun; dans les entreprises, il conduit à une baisse de rendement à long terme, à une augmentation du risque d'accidents, à une mauvaise ambiance au travail et, pour finir, à des absences et à une plus grande fluctuation.

Le stress engendre ainsi des coûts qui se chiffrent par milliards. Selon une étude du SECO datant de 2000, les coûts économiques du stress se chiffrent à 4,2 milliards de francs. L'étude a porté sur un échantillon de 120 personnes issues de Suisse romande.

Hausse de la nervosité et de l'épuisement

Un sondage représentatif portant sur l'insécurité de l'emploi et la santé, mené par l'Institut scientifique de l'AOK (WIdO) à Berlin (voir tableau ci-dessous), a montré que les salariés des entreprises supprimant des postes ont plus de problèmes de santé et de maladies que ceux d'entreprises non concernées. Selon le psychologue du

Déclarations des salariés sur la situation de travail				
	Employée d'ontro-	Employés d'entre-		
	prises sans	prises avec		
	licenciements	licenciements		
O II		iiooiioiiioiiio		
Quelle affirmation corres-	Davisan			
pond à votre cas?	Pourcentage			
Je manque de temps et suis				
sous pression quant aux déla	ais. 55,7	65,6		
Je suis stressé(e) et contraint(e)				
de fournir un rendement.	52,0	63,0		
Je fais souvent des heures				
supplémentaires.	52,1	58,8		
La solidarité avec mes	•	•		
collègues est bonne.	86,4	77,8		
Je crains une discrimination	· ·	,0		
		00.6		
professionnelle en cas de ma	aladie. 14,1	22,6		
Mon travail pèse sur ma				
vie privée.	30,2	42,2		
Source: WIdO 2005				
Jource, WILLO 2003				



travail Urs Näpflin, ces résultats peuvent être transposés à la Suisse. «Toutefois, chaque individu ressent le stress différemment. Une situation peut par exemple représenter un défi pour une personne et en surmener une autre». Mais le fait est que de plus en plus de personnes souffrent d'épuisement, ce qui a un impact négatif sur le risque d'accidents.

C'est pourquoi la Suva, le SECO et Promotion Santé Suisse soutiennent la plateforme Internet www.stress-nostress.ch. Ce programme, qui propose des recommandations sur la façon d'éliminer le stress en général et sur la prévention du stress au travail, s'adresse aux employés et aux cadres. La Fédération Suisse des Psychologues a également participé à la création de ce site où il est possible, depuis début 2005, de mesurer en ligne son niveau de stress individuel. Toute personne remplissant la checklist reçoit immédiatement une évaluation en ligne.

«Les contraintes ont augmenté»

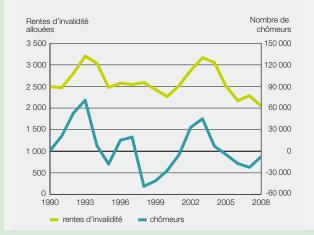
Chaque mois, 200 personnes en moyenne mesurent leur stress sur le site qui est visité par près de 5000 personnes par mois. Toutefois, sur la base des données collectées, Wolfgang Kälin, de l'Institut de psychologie de l'Université de Berne, n'est pas en mesure de dire si les travailleurs et les employeurs sont plus soumis au stress en temps de crise. «Mais nous supposons qu'au total, les contraintes ont augmenté», explique-t-il. Ainsi, les résultats d'études européennes et américaines montrent que les contraintes de temps et la pression face aux délais sont en hausse constante. «Pendant les crises, la sécurité de l'emploi est un thème important. En raison des tensions qui règnent, les facteurs de stress social au travail envers les collègues et les supérieurs peuvent être plus perceptibles».

L'étude de Wolfgang Kälin a montré que les participants au test de stress sont tendus, notamment pour les raisons suivantes: interruptions de l'activité, charge de travail écrasante, tensions et conflits non résolus, manque de temps pour une planification et une organisation sérieuses, reconnaissance et critiques constructives insuffisantes.

«Les personnes se trouvant en état de stress doivent tout d'abord essayer d'analyser la situation et de la considérer avec un certain recul», conseille le psychologue du travail Urs Näpflin (voir p. 9). Pour ce faire, elles peuvent utiliser les check-lists de la Suva en plus de celles de Stressnostress. Discuter de la situation avec une personne de confiance peut aussi être utile. Ensuite, la personne concernée doit évaluer les conséquences du stress pour elle. «Peut-être peut-elle améliorer la situation par ses propres moyens, par exemple en s'organisant mieux ou en déléguant davantage, ou alors en recherchant le soutien de ses collègues ou de son supérieur».

Plus de rentes en période de récession

Rentes d'invalidité allouées (AAP et AANP) et variation du nombre de chômeurs



Les crises économiques ont également un impact sur les rentes: lorsque le chômage augmente, un nombre de rentes d'invalidité supérieur à la moyenne est attribué (voir graphique). Cependant, en 2008, leur nombre est descendu à 2046, soit un tiers de moins que durant la crise de 2003. Il s'agit d'un record historiquement bas. «Les dégradations de la situation économique et les suppressions de postes touchent surtout les personnes handicapées», explique Olivier Steiger, actuaire auprès de la Suva. En outre, un environnement économique défavorable oblige les entreprises à économiser et à travailler plus rapidement, au détriment des postes adaptés aux handicapés. Dans ce contexte, on parle également d'invalidité «latente». Les invalides «latents» sont des salariés qui, d'un point de vue médical, sont invalides depuis un certain temps déjà, mais qui n'ont été amenés ou contraints à faire valoir leur droit à une rente d'invalidité que par une récession économique. Un article détaillé sur ce sujet est paru dans le rapport quinquennal de la statistique des accidents (voir p. 23).



Conseils pour gérer le stress

Des études montrent qu'outre l'atteinte à la santé qu'il provoque, le stress au travail et dans la vie privée augmente aussi le risque d'accidents. La liste ci-après doit aider les collaborateurs, les cadres et les spécialistes du personnel à mettre en place les premières étapes de diminution et de prévention du stress.

Symptômes

Altérations psychiques et émotionnelles chez les collaborateurs directement concernés

- Manque de concentration et nervosité
- Problèmes de perception
- Pertes de mémoire
- Irritabilité rapide et réactions de colère plus fréquentes
- Pensées négatives répétées jusqu'à l'abattement

Caractéristiques comportementales

- Multiplication des maladresses, des erreurs et des accidents
- Baisse marquée des performances
- Augmentation de la consommation de tabac et d'alcool

Les cadres devraient prendre des mesures ...

- ... s'ils perçoivent depuis un certain temps les symptômes suivants chez leurs collaborateurs
- · Accumulation de maladresses et d'accidents
- Diminution importante de la performance
- Augmentation des absences pour cause de maladie
- Modifications dans le comportement en société ou caractéristiques significatives (impatience, agressivité, isolement)

Origines du stress

- Pression des délais intense
- Tension au poste de travail
- Exigences professionnelles trop élevées (ou trop faibles)
- Conduite inadaptée du personnel (traitement inéquitable, manque de respect, etc.)
- Collaboration insuffisante
- Peur (restructurations, suppressions de postes de travail, etc.)

Dans des périodes économiquement difficiles, les collaborateurs peuvent s'imposer des objectifs personnels trop élevés, qui sont aussi source de stress.

Mesures

Pour les collaborateurs directement concernés

- Cherchez à identifier les causes de votre stress (voir listes de contrôle): exigences professionnelles, contrôle du travail, soutien des supérieurs et collègues, relations au travail, rôle dans l'organisation et le changement, et gestion de ce dernier.
- Fixez des priorités, planifiez votre travail et mettez-vous des limites.
- Demandez du soutien à votre équipe.
- Parlez de la situation à votre supérieur.

Dans les phases de stress, veillez à garder le contrôle sur les symptômes et à adopter un mode de vie sain.

- Détendez-vous (exercices de respiration et de relaxation en phases de stress aiguës).
- Maintenez-vous en bonne forme physique.
- Améliorez votre gestion du temps; apprenez à dire non.
- Prenez de la distance par rapport aux situations de stress et réévaluez-les.
- Mettez de l'ordre dans le chaos.
- Commencez par les tâches désagréables: les reporter nécessite beaucoup d'énergie.
- Tenez un journal des tâches au lieu de multiplier les Post-it: vous augmentez votre motivation en voyant ce que vous avez accompli.
- Faites des pauses: une brève phase de repos augmente la concentration et l'efficacité.

Au niveau de l'organisation et de la conduite

- Faites remplir la liste de contrôle aux collaborateurs et parlez-en avec eux (voir moyens d'information).
- Analysez la situation, parlez de la liste de contrôle avec les collaborateurs et identifiez les mesures à prendre.
- Fixez des objectifs réalistes et communiquez de façon claire.
- Témoignez de l'estime.
- Contrôlez le temps de travail et les vacances des collaborateurs (présence supérieure à la moyenne, etc.).

Moyens d'information et matériel de formation www.suva.ch/waswo-f

Stressé? Voilà qui pourra vous aider! // Réf. 44065.f Liste de contrôle: Stress // Réf. 67010.f

Film «Le stress» (y c. informations et conseils de présentation) // Réf. DVD 346.f

Film «Un vendredi noir» // Film de sensibilisation sur la responsabilité en matière de sécurité au travail // Réf. 363.f

Film «Lundi matin» (y c. informations et conseils de présentation) // Film de sensibilisation sur le thème de l'homme et du risque // Réf. DVD 358.f

Sites utiles

- www.stressnostress.ch avec outil de mesure du stress en ligne
- www.promotionsante.ch

Le secteur conseil en prévention de la Suva soutient les entreprises dans la prévention du stress en entreprise: www.suva.ch/prevention

Vous pouvez télécharger cette page dans notre magazine électronique sous www.suva.ch/benefit-f.

Augmentations de primes sans fin? D'autres solutions sont possibles

En 2010, les primes d'assurance-maladie augmenteront de 8,7 % en moyenne. Les intenses discussions sur les problèmes du domaine de la santé ne laissent personne indifférent. Les milieux politiques recherchent désespérément des solutions. Grâce aux avantages pratiques du système qu'elle a mis en place, la Suva maîtrise les coûts et n'a pas besoin d'augmenter ses primes pour l'année à venir. D'autres voies sont donc possibles dans le domaine de la santé.



01 // E conomiser des coûts: les victimes d'accident bénéficient d'un suivi complet optimal dès le départ. // Photo: Suva propriété de la couple d

A la différence de la loi sur l'assurance-maladie, la loi sur l'assurance-accidents dispose d'un système de contrôle des coûts efficace, appliqué par la Suva de manière conséquente et avec succès. L'assureur-accidents dispose de trois instruments:

- le principe des prestations en nature, qui permet d'effectuer des contrôles systématiques des factures et des coûts
- la gestion des cas
- la prévention, qui permet de réduire activement la fréquence des cas

Bien que ces mesures soient appliquées depuis longtemps dans l'assurance-accidents, elles demeurent encore souvent méconnues.

Contrôle des coûts efficace

Dans le domaine de la santé suisse, il existe deux systèmes fondamentalement distincts de prise en charge des coûts par les assurances. Actuellement, les assurances-maladie travaillent selon le principe du remboursement des frais. Elles paient les factures une fois le traitement terminé et n'ont pas d'influence directe sur les maillons de la chaîne du traitement. Bien que selon la loi sur l'assurance-maladie, l'efficacité, l'adéquation et le caractère économique soient des instruments de contrôle, les assureurs-maladie n'ont pas les informations nécessaires pour effectuer de telles vérifications. Par exemple, comme les caisses-maladie ne connaissent pas le diagnostic d'un patient, le contrôle et la demande en restitution de prestations indues sont plus difficiles à réaliser. Par conséquent, seul le médecin assume la gestion des cas. A l'inverse, les assureurs-accidents peuvent avoir de l'influence durant le traitement déjà. Ils travaillent selon la loi sur l'assurance-accidents, en appliquant le principe des prestations en nature. Aussi, l'assuré est le destinataire d'une prestation médicale mise à disposition par l'assurance. L'assureur peut fournir cette prestation luimême ou déléguer celle-ci à des tiers. En cas de recours à des tiers, l'assureur-accidents est autorisé à exercer une influence active sur les diverses étapes du traitement et le traitement médical. Il est aussi responsable des prestations fournies. Cette relation juridique entre l'assureur et le fournisseur de prestations constitue la différence décisive qui contribue à contrôler les coûts selon le processus de guérison et à gérer les mesures d'après leur adéquation.

Réinsertion professionnelle des personnes accidentées

Actuellement, les assureurs-accidents sont autorisés et tenus de considérer un accident dans son ensemble, étant donné qu'ils allouent des indemnités pour les frais de traitement, de même que des indemnités journalières et

des rentes. Ils sont donc intéressés à appliquer une gestion des cas optimale dès le début. Aussi, la Suva a mis en place depuis 2003 une gestion des cas active qui a contribué à la réinsertion rapide des personnes accidentées dans la vie professionnelle et à un recul massif du nombre des rentes. Cette gestion des cas prend en compte non seulement les blessures de la personne accidentée, mais aussi sa situation professionnelle et personnelle, ainsi que les demandes des proches, de l'employeur, des médecins et des thérapeutes. Des case managers spécialisés assument cette coordination globale et accompagnent les personnes accidentées tout au long de leur processus de réinsertion professionnelle, qui est souvent difficile. Les assureurs-accidents appliquent un contrôle des prestations et des factures efficace. A la Suva, des experts en assurance, en collaboration avec les médecins des assurances, évaluent l'adéquation d'un traitement sur la base de rapports médicaux et opératoires concrets. Les factures de médecins et d'hôpitaux sont contrôlées et les questions en suspens clarifiées afin de pouvoir juger du caractère économique d'un traitement.

Les chiffres donnent raison aux instruments de l'assurance-accidents: tandis que depuis l'introduction de la loi sur l'assurance-maladie, les assureurs-maladie ont connu des augmentations de 60 % par personne assurée à partir de 1996 pour les frais de traitement annuels, la hausse de ces mêmes coûts n'a été que de 32 % pour les assureurs-accidents. En même temps, le total des coûts par personne assurée, y compris les indemnités journa-lières et les capitaux des rentes, a augmenté de 6 % seulement chez les assureurs-accidents.

Prévention efficace

Les assureurs-accidents ont l'obligation d'utiliser un pourcentage de leurs primes pour la prévention. Ils peuvent présenter des chiffres parlants attestant la baisse du risque d'accident durant les loisirs et au travail au cours des dernières années. Depuis l'introduction de la loi sur l'assurance-accidents en 1984, le nombre d'accidents pour 1000 personnes a diminué de près de 24%. Le risque d'accident a baissé de 14% rien qu'au cours des douze dernières années.

Dans l'assurance-accidents, il est donc possible de combiner prévention des accidents, contrôle des coûts efficace dans le traitement des cas et réinsertion rapide, de façon à pouvoir maîtriser les coûts. En outre, la Suva, en tant qu'entreprise à but non lucratif, ne vise pas un accroissement du volume des prestations et ses éventuels excédents profitent exclusivement aux assurés. Au cours des deux dernières années, la Suva a pu abaisser ses primes et les maintenir à un niveau stable pour l'année à venir: preuve que le système est profitable pour tous. // fij

Aborder l'avenir avec confiance

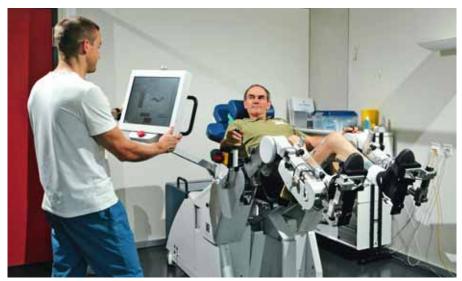
Inaugurée le 9.9.99, la Clinique romande de réadaptation souffle ses 10 bougies. Bien ancrés dans le réseau de santé valaisan et romand, la clinique et ses 280 collaborateurs peuvent envisager l'avenir avec ambition et confiance. Lorsque la Suva inaugure la Clinique romande de réadaptation le 9.9.99 à Sion, elle pose la pierre manquant en Suisse romande à son offre de prestation – prévention, assurance et réadaptation.

Dès lors, il faut moins de 10 ans à l'établissement de réadaptation pour se faire un nom, une réputation et mettre en valeur ses compétences. Son chiffre d'affaires passe de 28 millions de francs après une année d'activité, à près de 40 millions de francs aujourd'hui.

Pour s'adapter à l'accroissement continu de la demande en matière de réadaptation et l'augmentation de la gravité des cas, la Clinique romande de réadaptation doit intensifier la recherche de synergies et de collaborations avec d'autres instituts, que ce soit dans la santé ou dans le développement technologique.

Collaborations régionales

Ainsi, au niveau régional, elle participe actuellement à la création d'un programme de réadaptation cardio-vasculaire ambulatoire, piloté par l'Hôpital de Sion. Toujours dans la région, la clinique veut développer une coopération étroite avec le futur centre pour patients cérébrolésés «Valais de Cœur» en mettant à disposition des locaux et des compétences – médecins et spécialistes de la réadaptation. Son cahier des projets fait également mention de l'élargissement de l'offre de son centre de formation continue médicale et paramédicale ainsi que de l'ouverture de ce même centre pour le marché romand.



01 // La Clinique romande de réadaptation collabore avec le CHUV et l'EPFL dans le domaine de la robotique médicale. // Photo: Jean-Luc Cramatte, Freenews SA

Des technologies de pointe

Le marché romand de la réadaptation est en pleine mutation. Pour pouvoir aborder l'avenir avec la sérénité et la confiance nécessaire, la Clinique romande de réadaptation s'attelle également à adapter et moderniser ses infrastructures aux besoins de ses patients.

Sa collaboration avec l'EPFL et le CHUV dans le domaine de la robotique médicale va dans ce sens. Elle lui permet d'ores et déjà d'ouvrir un nouvel horizon aux patients paraplégiques et sévèrement touchés au niveau de la locomotion grâce notamment à l'application clinique directe du «MotionMaker» et prochainement du «Walktrainer», deux appareils issus de la recherche robotique.

Une reconnaissance certifiée

Tous les efforts et les investissements consentis pour les années à venir ont déjà porté leurs premiers fruits, certifications et labels de reconnaissance à l'appui:

- «ISO 9001»

- «Healthmark»
- «Swiss Medical Base» attribué par Swiss Olympic
- membre de «Swiss Reha» (association des cliniques de réadaptation suisses de pointe)
- accréditation par le «European Board of Physical and Rehabilitation Medicine».

La réadaptation est le domaine du mouvement, du changement et de la persévérance. La Clinique romande de réadaptation l'a très bien compris. Elle le vit quotidiennement pour ses patients comme pour elle. C'est pourquoi, elle peut aborder l'avenir avec confiance. // alt

La Clinique romande de réac en quelques chiffres	laptation	2008
Nombre de collaborateurs:		280
Chiffre d'affaires:		39.6 mios
Taux d'occupation:		92%
Journées d'hospitalisation:		37600
Evolution des recettes ambulatoires:	2002	2008
	2.96 mios	6.12 mios

Une nouvelle campagne pour sauver des vies

Le secteur forestier présente un risque d'accident trop élevé. En août, la Suva et ses partenaires ont lancé une campagne baptisée «Comportements à risques en forêt». Son but: prévenir les accidents graves et mortels.

Lors du coup d'envoi de la campagne, à la Foire forestière de Lucerne, 40 apprentis forestiers-bûcherons ont été récompensés par la Suva: ils ont tous achevé leur formation de base sans accident professionnel ou non professionnel. Othmar Wettmann, chef de projet, se réjouit: «La Foire a attiré une foule de visiteurs et la plupart jugent que la campagne est bonne. Des effectifs entiers sont venus assister tous ensemble à la remise des prix.»

Les apprentis parvenus au terme de trois ans de formation sans accident ont de quoi être fiers: selon les statistiques, près de la moitié des apprentis de la branche forestière se blessent une fois au cours d'une année. Mais les chiffres sont également alarmants chez leurs aînés: en 2008, il a y eu près de 280 accidents pour 1000 salariés à plein temps. Entre novembre 2008 et février 2009, six travailleurs occupés dans des entreprises assurées à la Suva ont été victimes d'accidents mortels. Cause d'accident n° 1: l'abattage des arbres.

500 contrôles supplémentaires

Pendant la récolte 2009-2010, les chantiers de coupe feront l'objet de près de 500 contrôles supplémentaires. Dans le cadre de sa campagne, la Suva a mandaté des experts chargés d'observer les travaux d'abattage, d'expliquer les erreurs et d'examiner les possibilités d'amélioration. Dans un second temps, elle demandera aux entreprises d'éliminer les lacunes constatées et d'imposer les règles de sécurité en vigueur.



01 // Ils ont achevé leur apprentissage de forestiers-bûcherons sans aucun accident. La remise des prix a eu lieu le 21 août 2009 à Lucerne // Photo: PHOTOPRESS, Urs Flueeler

Othmar Wettmann: «L'opération s'avère prometteuse. Les professionnels apprécient cet échange avec des spécialistes venus à leur rencontre sur le terrain.»

Sensibilisation ciblée

Le slogan de la campagne vise l'une des premières causes d'accident: «Ne sousestime jamais les risques de ton travail en forêt». Lorsqu'on travaille en forêt, il ne faut jamais oublier que la nature est imprévisible. L'identification et la maîtrise des risques exige des connaissances, du savoir-faire et beaucoup d'expérience. Nul n'est à l'abri d'un accident, même les pros!

Pour la sensibilisation, la Suva propose différents moyens d'action et d'information ainsi qu'un dépliant expliquant dix règles de sécurité prioritaires (voir p. 22). La campagne est complétée par des actions surprise qui intégrent des exemples d'accidents destinés à maintenir en éveil l'attention des entreprises forestières.

Le court-métrage intitulé «Le lieu de retraite: mon assurance-vie» remporte un vif succès. Il touche l'émotion du spectateur en expliquant une négligence fatale, celle d'un forestier-bûcheron qui omet de prévoir un lieu de retraite pour se mettre à l'abri avant la chute d'un arbre. D'où l'idée de placer au centre de la campagne un petit accessoire utile pour marquer le lieu de retraite: un mouchoir rouge.

Optimiser la formation

Le troisième axe de la campagne vise une amélioration de la formation de base. Dans ce contexte, la Suva travaille en étroite relation avec des formateurs professionnels, des institutions de formation, des associations professionnelles et différents services fédéraux. Les principales mesures reposent sur un contrôle plus strict des entreprises formatrices ainsi que la fourniture d'outils et de dossiers de formation. // hat

www.suva.ch/foret



Il vaut la peine d'avancer les indemnités journalières

En cas d'incapacité de travail partielle ou totale consécutive à un accident, une indemnité journalière est allouée. Cette indemnité pour perte de gain remplace le manque à gagner dû à l'accident. Les personnes accidentées qui sont dans l'incapacité totale de travailler perçoivent 80 % de leur salaire. Lorsque l'incapacité de travail est partielle, l'indemnité journalière est réduite d'autant. La Suva alloue une indemnité journalière dès lors que l'entreprise a déclaré l'accident. Son versement intervient à partir du troisième jour suivant ce dernier.

L'entreprise peut opter pour le virement direct par la Suva de l'indemnité journalière à la personne accidentée ou procéder elle-même au versement. L'assuré a droit à un versement mensuel, qui est censé avoir lieu le jour où il recevrait normalement son salaire, ce même si le virement de la Suva n'est pas encore parvenu à l'entreprise. La Suva crédite 1 % du montant de l'indemnité journalière aux entreprises qui versent cette dernière dans le cadre du virement normal des salaires. // hec

Assurance militaire: baisse des coûts

Le 1^{er} juillet 2005, la gestion de l'assurance militaire a été transférée à la Suva. Le Conseil fédéral a présenté au Parlement un rapport positif sur la mise en œuvre de l'intégration de l'assurance militaire. Selon lui, l'intégration à la Suva a été optimale. La nouvelle organisation structurelle et fonctionnelle tient compte des préoccupations exprimées par l'assurance militaire et assure son autonomie. En tout, les frais administratifs ont pu être réduits de plus de 20 % // hga

http://www.ofsp.admin.ch > thèmes > Assurance-accidents et assurance militaire > Assurance militaire

Test pour passionnés de glisse

Edith Müller Loretz a tout particulièrement de quoi se réjouir de l'un des résultats de l'analyse des profils de risque: 88 % des usagers des pistes savent qu'ils sont eux-mêmes responsables de leur sécurité. La responsable de la campagne de sports d'hiver de la Suva s'étonne toutefois du nombre de mordus de glisse qui, dans le cadre d'entretiens personnels, déclarent craindre d'entrer en collision avec d'autres amateurs de neige.

Le test et instrument de conseil électronique permettant à chaque passionné de sports d'hiver d'établir son propre profil de risque a été publié en décembre 2008 sur le site de la Suva. Plus de 19000 personnes ont rempli le test puis reçu un profil de risque individuel, ainsi que des conseils personnalisé de prévention

Selon l'analyse, les points les plus problématiques sont la condition physique et l'effort, le comportement en groupe et l'égard envers les autres usagers. La Suva en tient compte dans ses efforts de prévention. Chaque hiver, elle est présente sur les pistes dans le cadre des tempo events et d'entretiens personnels et encourage les sportifs à adopter une vitesse et un comportement adéquats. «Il

est évident qu'un bon entraînement est nécessaire pour éviter les accidents lors de la pratique de sports d'hiver», explique Edith Müller Loretz. La Suva propose donc le programme d'entraînement «Top 10» composé de dix exercices simples pour améliorer sa condition physique et sa mobilité. «La condition physique personnelle reste un problème», souligne Edith Müller Loretz.

Le test, légèrement adapté, a été récemment publié sur www.suva.ch/risque. // hga

www.suva.ch/risque www.suva.ch/sports-de-neige

swissdec simplifie votre comptabilité salariale

En fin d'année, les entreprises sont tenues de déclarer les données salariales de leurs collaborateurs aux différents services et assurances concernés. Ce processus est long et pénible, un formulaire distinct devant être rempli manuellement pour chaque destinataire. Cette corvée n'est désormais plus une fatalité grâce à la déclaration de salaires certifiée swissdec. Inutile d'étudier moultes instructions pour y voir clair. Les données salariales peuvent être saisies et traitées électroniquement au fil des mois, puis envoyées en fin d'année par un clic de souris. La transmission est effectuée directement depuis le programme salaires, ce qui a pour avantage que les données ne doivent être saisies qu'une seule fois. L'entreprise détermine elle-même à qui elle souhaite ensuite les envoyer. Ces données sont alors transmises sous forme cryptée, chaque destinataire ne recevant que les données lui revenant légalement et contractuellement.

La comptabilité salariale certifiée swissdec est gratuite. swissdec est un projet commun financé par la Suva, l'AVS, l'ASA, les administrations des contributions et l'Office fédéral de la statistique et organisé sous forme d'association à but non lucratif. La Suva s'est associée à swissdec dans le but d'uniformiser

l'échange électronique de données salariales, ce afin de réduire les tâches récurrentes incombant aux entreprises. // hec www.swissdec.ch

La Suva participe au salon «Swissbau 2010»

«Swissbau 2010», le salon professionnel du secteur de la construction, a lieu du 12 au 16 janvier 2010 au Centre de Foire de Bâle. Des spécialistes de la Suva vous attendent au stand D16 de la halle 1.0. // hec www.swissbau.ch

Distinction internationale pour un expert de la Suva

La Suva dispose d'ingénieurs spécialistes des systèmes de contrôle-commande pour la sécurité des machines et installations techniques. Ils analysent les circuits de commande (pneumatique, hydraulique, électrique) afin d'établir leur conformité par rapport aux normes en vigueur.

Jimmy Villard, ingénieur de sécurité dans le secteur Industrie (SRI) de Lausanne fait partie de ce «groupe des commandes». Depuis 1989, il participe en tant qu'expert suisse à de nombreux comités européens et internationaux de normalisation dans le domaine électrotechnique pour la sécurité des machines. Cette année, la commission électrotechnique internationale (CEI) lui a décerné le «IEC-1906-Award» pour ses contributions exceptionnelles.

Par ailleurs, les experts tels que Jimmy Villard, donnent des cours aux constructeurs de machines, les conseillent, contrôlent l'application des normes de sécurité et enquêtent en cas d'accidents afin d'améliorer les systèmes.

Cet engagement de la Suva et de ses ingénieurs contribue à l'application des prescriptions de sécurité des machines et installations techniques en Suisse. // gnc

Directive «machines»: ce qu'il faut savoir!

La directive sur les machines 2006/42/CE entre en vigueur le 29 décembre 2009 en Suisse et dans toute l'UE. Elle règle les exigences unifiées de sécurité et de santé pour les machines mises en circulation dans l'Espace économique européen. La nouvelle directive tient compte de l'état actuel de la technique et remplace la directive 98/37/CE en vigueur. Les normes européennes de sécurité des machines sont également en cours de révision. Elles indiquent aux fabricants comment satisfaire aux exigences de la directive.

Depuis de nombreuses années, la Suva est active dans divers organes de normalisation afin de faire partager directement son expérience en matière de sécurité des produits. Guido Schmitter, chef du secteur technique et responsable de l'organisme de certification de la Suva, souligne dans une interview que les fabricants, vendeurs et utilisateurs de machines doivent impérativement se renseigner sur les modifications apportées et adapter en conséquence la sécurité de leurs machines et installations, mais également mettre à jour leurs documents techniques. La Suva propose aux personnes intéressées des séminaires spécialisés et fournit divers documents. // neb

www.suva.ch/certification-f www.suva.ch/waswo/link 20.f www.suva.ch/certification-info-f

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28 www.suva.ch Rédaction: Gabriela Hübscher (hga)

Contributions à la présente édition: Chantal Heiniger (hec), rédactrice Risk/Care Robert Hartmann (hat), rédacteur Pro Beat Arnold (arb), rédacteur Pro Jean-Luc Alt (alt), rédacteur Nadia Gendre (gnc), rédactrice Nicole Ebneter (neb), stagiaire Service linguistique KMS Judith Fischer (fij), secrétaire générale Franca Pedrazzetti, photographe Christian Schnur, photographe Fränzi Meyer (mfc), mise en pages

Commandes:

Suva, service clientèle Case postale, 6002 Lucerne Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17 E-mail: service.clientele@suva.ch www.suva.ch/waswo-f Reproduction souhaitée avec mention de la source. «benefit» paraît quatre fois par année.

Tirer des leçons des accidents: un ouvrier forestier écrasé par un tronc d'arbre



01 // Un collaborateur a été mortellement blessé par un tronc d'arbre qui est tombé en glissant sur le côté. // Illustration: Suva

Deux collaborateurs d'une exploitation forestière exécutent des travaux d'abattage dans une zone touffue. Le tronc du sapin qu'ils sont en train de couper se détend et glisse subitement sur le côté. L'un des deux hommes, heurté par le bout du tronc, est écrasé contre un arbre voisin.

La victime, un saisonnier, était payée à l'heure. Engagé à titre d'auxiliaire, il devait aider le forestier-bûcheron. L'accident s'est produit lorsque les deux hommes étaient en train d'abattre un gros sapin argenté avec un tronc de 60 cm de diamètre. L'arbre devait tomber en

amont. Il faisait 35 m de haut, avait deux couronnes (fourche) et se trouvait dans un peuplement touffu. La taille d'abattage avait été faite de manière à pouvoir tronçonner le tronc en lui imprimant un mouvement qui lui permette de s'abattre à travers les couronnes environnantes. L'auxiliaire avait été chargé d'insérer des coins dans la taille d'abattage.

Le sapin est tombé comme prévu, mais le bout du tronc s'est subitement détendu avant d'être rejeté sur le côté en glissant sur une racine. L'auxiliaire, heurté par le tronc, a été projeté quatre mètres en arrière, puis écrasé contre un hêtre.

Lieu de retraite

L'enquête d'accident révèle que l'examen de l'arbre et de son environnement était incomplet. Les deux hommes n'avaient pas suffisamment bien analysé tout ce qui pouvait se passer. En particulier, il semble qu'ils n'avaient pas prévu le chemin ni le lieu de retraite qui leur auraient permis de se mettre à l'abri avant la chute de l'arbre.

Othmar Wettmann, chef du secteur forêt, arts et métiers

Conseils pour éviter ce type d'accidents

Employeurs et cadres

- Veiller à ce que les collaborateurs disposent de l'instruction et de la formation professionnelle requises. Le personnel doit connaître par cœur «Les 10 règles prioritaires pour les travaux d'abattage» (réf. 84034.f).
- Avant le début de la saison de récolte, réviser les consignes d'examen de l'arbre et de son environnement et rappeler les règles de sécurité en vigueur. Souligner le rôle primordial du lieu de retraite, par ex. à l'aide du film «Le lieu de retraite: mon assurance-vie» (réf. DVD 369).

Collaborateurs

- Avant l'abattage, examiner soigneusement l'arbre et son environnement et définir la méthode la plus sûre.
- Etablir un lieu de retraite, préparer l'accès, marquer l'endroit (par ex. avec le mouchoir rouge de la Suva, réf. 99100.f).
- L'abattage est le travail d'une seule personne. Les travaux effectués par un auxiliaire sur le même arbre doivent être terminés avant, et la deuxième personne doit pouvoir se mettre à l'abri avant la chute de l'arbre.
- Dès que la chute de l'arbre a été déclenchée, le forestier-bûcheron doit immédiatement rejoindre le lieu de retraite.

Attention: les travaux forestiers sont réservés aux spécialistes! Pour l'abattage, il faut des pros.

www.suva.ch/exemples-accidents

Que représente un nanomètre? Testez vos connaissances

Pour gagner l'un des dix prix attrayants que nous proposons, une seule adresse: www.suva.ch/concours.





Prix // 1°r prix: bon d'Intersport pour un casque de ski ou de snowboard (valeur: CHF 200) // 2° prix: podomètre avec MP3 // 3° prix: Rescue Tool Victorinox // 4°-10° prix: trousse de secours

Dans les produits de tous les jours tels que cosmétiques, peintures, textiles, mais également raquettes de tennis ou composants de vélos, les nanoparticules sont devenues incontournables. Environ mille fois plus fines qu'un cheveu humain, elles ont la capacité de pénétrer les tissus. Jusqu'à présent, leurs effets sur l'homme sont largement méconnus. Pour éviter d'éventuelles séquelles tardives, la Suva veille à assurer la protection systématique des personnes travaillant dans le domaine de la nanotechnologie.

En 2005, la Suva a été l'une des premières assurances-accidents en Europe à publier des recommandations concrètes sur l'utilisation des nanoparticules aux postes de travail. Elle soutient par ailleurs plusieurs activités dans le domaine de la nanotechnologie. L'objectif visé est le développement, en collaboration avec le monde de la recherche, de mesures efficaces de protection de la santé des personnes exposées aux nanoparticules.

Selon une étude actuelle, quelque 1300 travailleurs en Suisse opèrent directement sur des applications employant des nanoparticules. Environ 600 entreprises suisses (de l'industrie chimique pour la plupart) utilisent la nanotechnologie. // hga

Que représente un nanomètre?

- A Un nanomètre correspond à un centième de millimètre.
- B Un nanomètre correspond à un milliardième de mètre.
- C Un nanomètre correspond à dix années-lumière.

Réponse du concours «benefit» 3/2009: Pourquoi le programme d'entraînement et de renforcement musculaire pour les footballeurs s'appelle-t-il «Le 11»?

- A Parce qu'il comprend 10 exercices et un appel au fair-play.
- B Parce que chaque équipe compte 11 joueurs.
- C Parce que le risque de blessure est 11 fois moindre grâce au programme d'entraînement.

La réponse A est correcte. Baptisé «Le 11», ce programme comprend dix exercices et un appel au fair-play. Les exercices présentés offrent un double avantage: entraîner la musculature et acquérir une meilleure coordination motrice et une plus grande stabilité corporelle. Pratiqués régulièrement, ils permettent d'obtenir un regain de performance et de réduire les risques de blessure. Chaque exercice est expliqué et commenté en détail sur DVD. Ce DVD, disponible en cinq langues (français, allemand, anglais, espagnol, italien), comprend les rubriques suivantes: «Emotions footballistiques», introduction, programme didactique et programme d'entraînement.

www.suva.ch/waswo-f/DVD 354

Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur www.suva.ch/concours.

Vous trouverez la réponse à l'adresse www.suva.ch.

Fin du concours: 15.1.2010 www.suva.ch/concours

Prévenir les accidents et payer moins de primes

L'entreprise Baltensperger AG Hochbau Tiefbau Holzbau mise depuis longtemps sur la prévention des accidents. Sa facture de primes reflète le succès de ses mesures: en enregistrant moins d'accidents d'année en année, elle bénéficiera de primes plus basses en 2010.



01 // Une prévention efficace: Beat Baltensperger, CEO, se réjouit de la baisse des primes.

«Génial!» Beat Baltensperger, CEO, et Alex Ehrat, son agent de liaison à Seuzach pour la sécurité au travail, se réjouissent de cet allègement. La prévention pratiquée a permis de réduire le nombre d'accidents professionnels au cours des cinq années écoulées et de parvenir à un abaissement des primes. Une diminution du nombre et de la gravité des cas ainsi qu'une réintégration rapide des personnes accidentées se traduisent en effet par une baisse des coûts. Pour Baltensperger AG, des postes de travail sûrs sont essentiels. Depuis sa création en 1974, cette entreprise familiale investit beaucoup dans la prévention.

Equipement de qualité et dangers maîtrisés

L'équipement de base de chaque collaborateur comprend un casque, des protecteurs d'ouïe, des lunettes de protection, une veste à bandes réfléchissantes, des gants et des chaussures de sécurité. Chaque année, l'entreprise investit une somme considérable en équipements de protection. Selon Beat Baltensperger, «le fait de connaître les dangers est tout aussi important que l'équipement

dont on dispose». Tout comme les nouveaux embauchés, les collaborateurs de longue date sont régulièrement informés des dangers potentiels sur les chantiers. Afin d'étayer ces efforts de prévention, des spécialistes de la sécurité au travail sont chargés de contrôler et de photographier périodiquement les travaux en cours. Sur la base de ces photos, les collaborateurs sont sensibilisés aux risques et formés à adopter le bon comportement. Ces mêmes spécialistes leur indiquent clairement comment éviter les accidents. Des campagnes d'affichage sur les chantiers montrent par exemple comment soulever correctement des charges et utiliser une protection solaire ou contre les intempéries de manière optimale. Le personnel est également armé pour les cas d'urgence: une liste des numéros de téléphone importants est affichée dans chaque baraque de chantier.

Réaction positive

Tout effort pour convaincre les collaborateurs de l'entreprise est superflu. «Ils perçoivent nos mesures de préven-



02 // Où les dangers guettent-ils au poste de travail?

tion de manière très positive et nous soumettent même des propositions d'amélioration, ce qui nous permet d'optimiser continuellement la prévention», souligne Monsieur Baltensperger. Qui plus est, les contremaîtres et les cadres sont régulièrement informés sur la statistique des accidents et les nouveautés en matière de prévention. Outre la sécurité au travail, le bien-être et la santé des collaborateurs sont également essentiels. Sur chaque chantier, l'entreprise met à disposition un barbecue afin que les ouvriers puissent diversifier leur alimentation et reprendre des forces. Afin d'éviter les refroidissements, l'entreprise offre également chaque année une veste bien chaude en fourrure polaire à chaque collaborateur. Pour des raisons économiques et personnelles, il est en outre primordial que les victimes d'accident puissent revenir au plus vite à leur poste de travail. Dans ce contexte, l'entreprise Baltensperger AG propose des postes de travail aménagés pour un meilleur retour à la vie active.

Texte: Chantal Heiniger // Photos: Franca Pedrazzetti

A l'avenir... **Exigeons l'impossible!**

«L'humanité marche à reculons vers l'avenir, les yeux tournés vers le passé.» L'historien Guglielmo Ferrero n'avait pas tort: sur quoi s'appuyer pour prévoir le futur, sinon sur notre expérience? Encore faut-il savoir ce qu'on va en retenir: la couleur de l'avenir reflète notre présent état d'esprit.

Petit test: quelle citation préférez-vous, «Espérer, c'est démentir l'avenir» (Cioran) ou «Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible» (Saint-Exupéry)?

Ce numéro de «benefit» offre des visions plus ou moins encourageantes d'un futur proche - extrapolées de données connues. L'exercice est aussi ancien que l'humanité; nos ancêtres concoctaient pour la chasse et la pêche des prévisions météo peut-être aussi fiables que les nôtres! Pour les prédictions sur les préoccupations fondamentales - la vie, l'amour, la mort - les astrologues ne sont pas au chômage malgré de foudroyantes avancées technologiques... Et la futurologie, discipline récente et scientifique, obtient des résultats plutôt variés; particulièrement au rayon catastrophes: vous souvenez-vous de la mort des forêts, de la grippe aviaire? L'inéluctable n'a pas eu lieu. En revanche nous avons eu, sans préavis pour une fois utilement alarmants, la crise des subprimes et quelques tsunamis!

Alors, face à l'avenir, choisissez-vous le cynique pessimisme de Cioran ou le mâle volontarisme de Saint-Ex? Optons pour un austère ecclésiastique, Lacordaire, prédicateur et journaliste français: «Entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs.»

Dans le continuel glissement entre passé et avenir qu'est notre existence, le présent est bien la seule dimension où nous puissions déployer une action. En fonction de ce que nous désirons ou croyons possible. En fonction d'un espoir ou d'un rêve... pourvu que ce ne soit pas d'une résignation.

«Soyons réalistes, exigeons l'impossible», disait le Che. Exiger aujourd'hui l'impossible pour l'avenir, c'est le plus beau devoir, M. Lacordaire!



Jacques Poget Chroniqueur, ancien rédacteur en chef de 24heures et président du jury du Prix Suva



 $\textbf{01} \ /\!/ \ \text{``Lorsqu'un produit n'est pas r\'ealisable, ça ne sert \`a rien de continuer \`a essayer ind\'efiniment", explique Hans-Henning Homann.$

Passionné de casse-tête: Hans-Henning Homann, spécialiste en nanotechnologie

Il manipule des particules invisibles à l'œil nu: Hans-Henning Homann (61 ans) exploite les nanotechnologies pour améliorer des produits en privilégiant la faisabilité.

Hans-Henning Homann parle vite et clair, avec cette éloquence propre aux Allemands. Il évoque des «soupes assez insignifiantes» en pointant le doigt sur des liquides laiteux renfermés dans des flacons placés devant lui. Et il raconte les effets insoupçonnés de ces produits. Pour preuve, il saisit un morceau de tissu et le vaporise d'eau. Le liquide déperle sans mouiller l'étoffe. Protégée par les nanoparticules qui recouvrent sa surface, elle conserve son caractère premier. Homann place deux rondelles en plastique face à une source lumineuse, l'une est jaune, l'autre transparente. «L'œil perçoit 100 nanomètres comme un voile», explique-t-il. Si les particules sont plus petites, la résolution visuelle est insuffisante et le plastique paraît transparent. Ces minuscules particules formant un film de protection UV sont le pain quotidien de Hans-Henning Homann. Technologue de formation, il dirige l'atelier de nanoproduction chez Bühler SA, fabricant de machines et de produits nanotechnologiques à Uzwil, dans le canton de Saint-Gall.

De même qualité, mais moins polluants

Un nanomètre correspond à un millionième de millimètre. Le plus petit produit fabriqué par l'équipe d'Homann est en dioxyde de titane, mesure entre trois et douze nanomètres et sert de matériau de base pour un vernis autonettoyant. Un autre nanomatériau en oxyde de zinc est utilisé pour améliorer des vernis à base d'eau. Ces vernis non polluants possèdent des caractéristiques semblables ou égales à celles des produits à base de solvants. Bühler SA fabrique exclusivement des nanoproduits à base d'oxydes métalliques. «Nous prenons les ingrédients nécessaires, puis nous développons la composition adéquate pour le broyage successif et l'application, afin de créer le produit idéal en fonction de l'utilisation prévue», explique Homann. L'oxyde (1 à 2000 nm) est mélangé avec différentes substances chimiques dans des attriteurs, où il est broyé par des billes qui mesurent entre 0,5 et 0,2 millimètres, afin d'obtenir des particules de 20 à 70 nanomètres. Des procédés de fabrication chimiques sont utilisés pour des particules encore plus fines.

Les nanotechnologies sont considérées comme l'une des technologies phare de l'avenir. On n'en connaît cependant pas encore assez bien les risques et il n'existe pas de réglementation légale nationale en la matière. A la Suva, de nombreux spécialistes se sont néanmoins d'ores et déjà penchés sur la question. En 2005, la Suva a été l'une des premières institutions européennes d'assurance contre les accidents professionnels à publier des recommandations concrètes concernant la manipulation des nanoparticules.

Lorsqu'on lui demande si son travail est dangereux, Homann fait un geste négatif. «Nous sommes très sérieux sur la manipulation des substances.» Bühler SA respecte toutes les règles et prescriptions techniques, organisationnelles et individuelles en vigueur, y compris les recommandations de la Suva. L'entreprise dispose également d'un système de gestion du risque certifié. «Nous examinons d'abord le matériau et ne faisons rien qui soit considéré comme risqué», dit-il. L'entreprise collabore avec un service permanent de vérification externe, afin de dépister tout danger éventuel et de pouvoir agir en connaissance de cause.

Du nucléaire à la nanotechnologie

Hans-Henning Homann a débuté chez Bühler SA en 2006, après un passage dans le génie nucléaire et l'industrie chimique à Bâle. Aujourd'hui, cet ingénieur diplômé met 1 h 10 pour venir de Waldshut, en Allemagne, à Uzwil, et tout autant pour rentrer chez lui chaque soir. Autrefois, il tenait son journal. A présent, il n'en a plus le temps, mais cela ne l'empêche pas de lire beaucoup pour préparer ses vacances. Passionné d'histoire romaine, ses périples le conduisent souvent en Orient et en Afrique du Nord. Prochaine destination: la Syrie. «Je suis ouvert à la nouveauté et assez obstiné.» Dans le travail, il aime le challenge, les casse-tête, comme il dit, tout en ajoutant qu'il faut aussi parfois avoir le courage de dire stop. «Lorsqu'un produit n'est pas réalisable, ça ne sert à rien de continuer à essayer indéfiniment.» Hans-Henning Homann n'est pas de ceux qui se perdent en réflexions inutiles.

Texte: Gabriela Hübscher // Photo: Franca Pedrazzetti

www.suva.ch/nanoparticules; www.suva.ch/podcast-f (Film: «Nanoparticules et santé au travail»)















Campagnes et offres de prévention 2010

Aimeriez-vous éviter que les dispositifs de protection de vos machines soient manipulés ou mis hors service? Vos collaborateurs doivent-ils être en mesure de se comporter de façon à éviter les accidents dus aux chutes et aux faux pas? Souhaitez-vous faire quelque chose pour réduire les accidents durant les loisirs? Le prospectus «Campagnes et offres de prévention 2010» est fait pour vous! Il vous donnera des renseignements utiles sur de nombreux sujets et vous incitera peut-être à organiser une action dans votre entreprise.

«Campagnes et offres de prévention 2010» // Prospectus // 64 pages A5 // Réf. 88089.f

02

Actualités de pointe

«Postes de travail informatisés. 10 conseils pour votre santé et votre bien-être.» Notre dépliant le plus apprécié, tiré à plus de 500 000 exemplaires, a été mis à jour et réédité. Les versions française et anglaise sont utilisées depuis peu au sein de l'Union européenne afin de sensibiliser notamment les députés et leurs assistants.

Ce dépliant conçu en Suisse a convaincu Bruxelles par ses textes concis et ses images parlantes. // 12 pages (105 x 210 mm) // Réf. 84021.f

03

«Ne sous-estime jamais les risques de ton travail en forêt.»

En août 2009, la Suva a lancé la campagne «Comportements à risques en forêt» (voir p. 13), qui poursuit des objectifs clairs: réduire sensiblement la gravité des accidents professionnels dans les entreprises forestières et faire baisser leur fréquence de 25 %. En outre, la fréquence des accidents chez les apprentis ne doit

04

pas être supérieure à celle de leurs aînés. Dans ce contexte, plusieurs moyens d'information imprimés, électroniques et audiovisuels, ont vu le jour.

Travaux d'abattage

L'abattage est la cause d'accident n° 1 en forêt. Un nouveau dépliant présente les 10 règles prioritaires pour les travaux d'abattage. Un film a aussi été réalisé pour les responsables des entreprises forestières et les formateurs. Il est principalement consacré au lieu de retraite, l'un des thèmes phare de la campagne.

Les 10 règles prioritaires pour les travaux d'abattage. Ne sous-estime jamais les risques de ton travail en forêt. // Dépliant // 8 pages (120 x 85 mm) // Réf. 84034.f

Le lieu de retraite: mon assurance-vie // Film, 6 min // Réf. DVD 369.d/f/i

Moyens d'aide pour formateurs et apprentis

Le trèfle à 4 est un nouveau support qui permet d'effectuer une analyse systématique du risque et sert d'outil de préparation au travail. Son utilisation dans le cadre du processus de formation doit permettre à l'apprenti de développer une approche systématique pour les travaux à risque. Le trèfle à 4 a été conçu en collaboration avec des formateurs du secteur forestier. Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter le mode d'emploi sur Internet.

Le trèfle à 4 - Support d'analyse des risques pour la formation de base des bûcheronsforestiers CFC // Matériel didactique, 2 pages (90 x 90 mm) // Réf. 88234.f

Mode d'emploi du trèfle à 4 // 1 page A4 // téléchargement: uniquement sous www.suva.ch/waswo/88235.f

Autres moyens d'information et détails de la campagnes en cours: www.suva.ch/ risques-en-foret.

Affiches pour les entreprises

Travailleurs en plein air: le soleil veut votre peau! // Format A4 // Réf. 55272.f

Certains sportifs auraient tout intérêt à être un peu plus cool. Jouez fair-play! // Format A4 // Réf. 55273.f

N'écoutez de la musique qu'en l'absence de danger. // Format A4 // Réf. 55274.f

TOP 10: l'entraînement idéal pour être en forme sur les pistes. // Format A4 // Réf. 55275.f

05

Nouveautés sur Internet

Dans le programme des cours «Protection de la santé», vous trouverez un vaste choix de cours spécialisés. Cette offre s'adresse aux personnes qui, dans les entreprises, ont une certaine influence sur la sécurité au travail et la protection de la santé. Le programme contient également des informations sur les séminaires de la CFST «Chargés de sécurité» et «Ingénieurs de sécurité».

www.suva.ch/cours

06

Nouveau rapport quinquennal de la statistique des accidents

Jamais autant d'accidents durant les loisirs n'ont été enregistrés en Suisse qu'en 2008 et le nombre d'accidents professionnels n'avait jamais été aussi élevé depuis sept ans. Pourtant, le risque d'accidents continue de diminuer. Le nouveau rapport quinquennal de la statistique des accidents fournit des explications précises. Les douze chapitres présentent les différents facteurs d'influence et les principaux aspects de la statistique des accidents.

Statistique des accidents LAA 2003-2007 // Réf. 1946/18.f // CHF 51.20

07

Nouvelle brochure: Initiative «Réintégration professionnelle»

Les personnes accidentées ne peuvent pas toujours retourner à leur ancien poste de travail et ont des difficultés à retrouver un emploi adapté à leur état de santé. La Suva vient de lancer une initiative «Réintégration professionnelle» et recherche des employeurs disposés à proposer des postes de travail aux victimes d'accidents. Cette nouvelle brochure présente les avantages et les conditions offertes aux employeurs.

Initiative «Réintégration professionnelle». Système d'incitation pour les employeurs // 4 pages A4 // Réf. 2913.f

80

Nouvelle brochure «SunetPlus»

Les accidents professionnels et non professionnels devraient être annoncés à la Suva dès que possible. Pour réduire le travail administratif, la Suva propose SunetPlus, un logiciel de gestion des sinistres et des absences. La nouvelle brochure présente les avantages et les exigences techniques de cet outil, ainsi que des adresses utiles (contacts et commandes).

«SunetPlus: pour simplifier vos déclarations d'accidents». La gestion des accidents et des absences à portée de souris // 8 pages A5 // Réf. 2808.f

09

N'oubliez pas les bonnes manières dans la vallée. Allez-y mollo!

Carte postale // Réf. 77202.f Affiche format A3 // Réf. 77201.f Affiche format F4 // Réf. 77200.f

Benefit électronique

Abonnez-vous à notre magazine sous forme électronique. Vous pourrez ainsi accéder en un seul clic à des informations détaillées. transférer des articles et les enregistrer.

www.suva.ch/benefit-f

Commandes en ligne

La plupart des publications Suva présentées ci-dessus peuvent aussi être consultées, imprimées et commandées à partir de notre site Internet.

www.suva.ch/waswo-f

«White Risk mobile» sur iPhone



Depuis début décembre, la Suva et l'Institut fédéral WSL pour l'étude de la neige et des avalanches (ENA) proposent une application «White Risk mobile» sur iPhone. Comme le didacticiel «White Risk», ce support simple et ludique permet d'acquérir de précieuses connaissances sur les avalanches, avec l'avantage de pouvoir passer immédiatement de la théorie à la pratique. Toutes les informations de l'ENA concernant la neige et les avalanches sont disponibles sur «White Risk mobile». L'application autorise la réception des données des stations météorologiques automatiques (vent, enneigement): équipée d'un système de navigation GPS, elle permet de consulter et de visualiser les relevés de la station la plus proche.

Les utilisateurs disposent d'un analyseur leur permettant d'évaluer les dangers où qu'ils se trouvent. En posant des questions concrètes, ils font le point et reçoivent des conseils sur mesure afin de limiter le risque de déclencher une avalanche. Ces informations sont complétées par des vidéos et de nombreux textes explicatifs. «White Risk mobile» convient aux sportifs chevronnés tout comme aux débutants. // hga

www.suva.ch/sports-de-neige